

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

électricité et gaz Question écrite n° 128130

## Texte de la question

M. Gilbert Mathon interroge M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la question de l'automatisation complète de la procédure d'attribution du tarif de première nécessité (TPN), appelé communément « tarif social ». Entrés en vigueur en 2005 pour l'électricité et en 2008 pour le gaz, les tarifs sociaux étaient jusqu'à présent attribués sur demande aux usagers disposant de moins de 7 800 euros de revenus annuels environ pour une personne seule et 11 700 pour un couple. Or, par défaut d'information ou complexité administrative, beaucoup ne les sollicitaient pas. Ainsi, seulement 650 000 foyers bénéficient de ce tarif, alors que plus de deux millions de personnes seraient potentiellement bénéficiaires de cette mesure. La procédure d'automatisation devait entrer en application au 1er janvier 2012, mais elle ne sera mise en oeuvre en oeuvre effectivement qu'après la parution d'un décret attendu depuis de nombreux mois. Ce retard serait dû au fait que les dernières consultations entre l'administration et les industriels doivent toujours avoir lieu, de même qu'un avis du Conseil d'État. À ce jour, alors que le froid s'abat sur le territoire, cette procédure n'est toujours pas mise en place et ceux qui peuvent y prétendre doivent continuer en faire la demande, privant de fait la majorité des bénéficiaires qui se trouvent en grande difficulté. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures urgentes sont prises par le Gouvernement pour mettre en place cette procédure et assurer la fourniture énergétique minimum qui permet à chaque citoyen de pouvoir vivre dignement.

## Données clés

Auteur: M. Gilbert Mathon

Circonscription: Somme (4e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 128130 Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 14 février 2012, page 1215 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)